

Consultation sur le rapport du Conseil d'État à l'intention du Grand Conseil concernant un dispositif cantonal de lutte contre le surendettement et un projet de loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement (LLPS)

1. STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT

1.1. Partagez-vous les constats posés quant à l'impact social et économique du surendettement ?

D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord Sans avis

1.2. Que pensez-vous de la volonté du Conseil d'État de renforcer la politique contre le surendettement ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

2. PLATEFORME CANTONALE DE LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT

2.1. Comment appréciez-vous la création d'une plateforme qui œuvre en tant qu'observatoire du phénomène, organe de consultation et force de propositions concernant les actions à entreprendre ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

2.2. La démarche de fonctionner sur la base de plans quadriennaux de mesures vous semble-t-elle pertinente ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

3. SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

3.1. Jugez-vous pertinente la volonté d'élargir et de renforcer les actions de prévention et de sensibilisation par publics cibles ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

4. DÉTECTION PRÉCOCE

4.1. Partagez-vous la conviction que la lutte contre le surendettement passe aussi par une détection qui doit intervenir le plus tôt possible ?

D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord Sans avis

4.2. Pensez-vous que les partenaires privés devront également être impliqués dans cette démarche à terme ?

D'accord Plutôt d'accord Pas vraiment d'accord Pas d'accord Sans avis

5. DÉSENDETTEMENT

5.1. Que pensez-vous du nouveau dispositif mis en place pour l'assainissement et le désendettement par l'État pour l'ensemble des dettes publiques et privées ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis

6. LOI

6.1. Estimez-vous, comme le Conseil d'État, qu'une politique volontariste de lutte contre le surendettement doit pouvoir se fonder sur une loi qui ancre ses principes fondamentaux de manière formelle ?

Pertinent Assez pertinent Pas vraiment pertinent Pas pertinent Sans avis